

Avis voté en plénière du 20 juin 2018

La réforme des fonds structurels européens

Déclaration du groupe Environnement et nature

Le groupe environnement et nature votera cet avis, en saluant d'emblée la qualité d'écoute des deux rapporteurs tout en regrettant le faible temps consacré à son élaboration.

Ce texte a été élaboré en deux temps et sur deux mois, permettant des échanges et la construction de compromis acceptables.

Demain, la réforme constitutionnelle en cours risque de nous amener à produire certains de nos avis dans des délais nettement plus resserrés, de l'ordre de quelques semaines. Cette contrainte risque d'affecter une vraie plus-value de notre assemblée, à savoir la capacité de la future CSC à construire des compromis structurés, portés par les principales organisations de la société civile. Or, la construction de tels compromis prend nécessairement du temps.

Pour en revenir au projet d'avis qui nous est soumis, il contient des propositions qui nous semblent de nature à rapprocher les citoyens de l'Union européenne même si nous aurions pu donner plus de chair à nos préconisations.

Ainsi, si la préconisation n°1 propose « *d'articuler les critères géographiques d'allocation des fonds avec des objectifs économiques, sociaux et environnementaux afin de mieux prendre en compte les disparités, les principes du socle européen des droits sociaux, les enjeux horizontaux et les engagements internationaux de l'UE* », force est de reconnaître l'extrême densité de cette proposition ! Il eût sans doute été utile de préciser de quelle manière cette articulation pouvait être mise en œuvre concrètement.

Plusieurs préconisations proposent de simplifier les procédures d'attribution et de suivi, notamment pour éviter que ces fonds ne soient plus accessibles qu'à un petit nombre de spécialistes des dossiers de demande. Nous approuvons bien sûr cette orientation, indispensable surtout en termes de cohésion. Nous soulignons également l'orientation qui consiste à intégrer davantage les spécificités territoriales en prenant mieux en compte les enjeux propres à chaque territoire.

Au moment où va débuter la campagne pour l'élection de nos députés européens, dans le contexte de défiance démocratique qu'on connaît, l'objectif de cohésion et de solidarité des fonds structurels, mais aussi celui de leur lisibilité, est plus que jamais pertinent.

En dépit de ces quelques observations, le groupe environnement et nature observe que la plus grande cohérence de ces fonds avec les engagements politiques de l'Union, la démocratisation de leur accès, ou encore la meilleure prise en compte des spécificités territoriales, sont autant de mesures qui vont dans le bon sens.